



Comité des Fêtes de Marigny les Usages

Règlement technique »Descente de caisses à savon

Article 1 : LES INSCRIPTIONS

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 20 MAI 2025

Inscriptions par E.mail auprès du COMITE DES FÊTES à l'adresse suivante :
cdfmarignylesusages@orange.fr ou à
comité des fêtes 140, rue de Lugère
45760 Marigny les Usages

- ◆ Dans ce mail d'inscription, l'équipage devra fournir le nom, prénom et âge du responsable de l'équipage (4 pers.maxi).
- ◆ Une adresse mail de contact. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement d'ordre technique complémentaire concernant la fabrication de votre caisse.
- ◆ Un ou plusieurs N° de téléphone.
- ◆ Le nombre d'équipages sera limité à 30.

L'inscription ne sera effective qu'à réception des documents demandés ci-dessous :

- ◆ Les attestations d'assurance responsabilité civile de **tout l'équipage**.
- ◆ Le nom de la caisse.
- ◆ Le dit règlement paraphé, signé et daté.
- ◆ La ou les autorisations parentales remplies pour les mineurs.

Le règlement de l'inscription de l'équipage d'un montant de 40 € par voiture (non remboursables) sera validé le jour de la manifestation.

Un numéro sera fourni à l'équipage qui devra le coller sur le véhicule de manière à être visible de tous.

- ◆ *Les participants autorisent le Comité des fêtes à utiliser les photos prises pendant cette journée à des fins non commerciales.*
- ◆

Vous pouvez nous contacter : 06 71 82 31 87 ou 06 89 90 17 36





Comité des Fêtes de Marigny les Usages

Règlement technique » Descente de caisses à savon

Article 2 : HOMOLOGATION

- ◆ Seules les caisses à savon qui respectent ce règlement pourront participer à la descente.
- ◆ Une homologation des caisses à savon sera faite par les organisateurs, validée par des vérifications techniques avant le départ selon les critères suivants.
- ◆ Aucun équipement ou objet ne pourra être ajouté après ces vérifications techniques.
- ◆ Les constructions qui ne seront pas jugées fiables (présentant des risques pour l'équipage) et sécuritaires seront refusées.
- ◆ Si des modifications nécessaires sont faites suite aux vérifications techniques de nouvelles vérifications seront faites **DANS LA MESURE DU TEMPS DISPONIBLE RESTANT AUX COMMISSAIRES AVANT LA DESCENTE.**

Les organisateurs sont seuls décisionnaires et se réservent le droit de :

- ◆ Exclure immédiatement tout pilote et/ou équipier qui s'élancerait dans la descente sans leur autorisation .
- ◆ Exclure tout pilote et/ou équipier qui ne respecterait pas l'esprit de la manifestation.
Cette manifestation n'est pas une compétition.
- ◆ Disqualifier un véhicule qui ne serait pas jugé fiable au fur et à mesure du déroulement des manches.
- ◆ L'équipage est de 1 ou 2 passagers maximum par caisse durant la descente.

Article 3 : LA VOITURE

- ◆ La caisse à savon est de fabrication artisanale.
- ◆ C'est un véhicule sans moteur ni pédales. Seule la gravité lui permettra de réaliser le parcours totalement.
- ◆ Les contraintes sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité des participants
- ◆ Pour autant, il faut veiller à ce que la caisse ne présente pas de danger pour les pilotes/copilotes, pousseurs et spectateurs : châssis rigide, plancher fermé,
- ◆ Pas d'objet dur saillant. Privilégier les formes arrondies.
- ◆ Chaque élément de la caisse devra être bien fixé.
- ◆ Elle possède 3 ou 4 roues, un système de direction commandé par un volant ou un guidon à embouts non contendants



Comité des Fêtes de Marigny les Usages

Règlement technique » Descente de caisses à savon

LA VOITURE : SUITE

- ◆ Elle possède un système de freinage efficace et équilibré sur deux roues minimum et adapté au poids de la C.A.S.
Il peut être de forme sabot sur pneus, freins de vélo, à disque ou à tambour.

Ses dimensions :

- ◆ Longueur maximum : 3,00 m (avec l'habillage de décoration).
- ◆ largeur maximum : 1,80 m
- ◆ Poids maximum : 130 kg maximum
- ◆ Hauteur maximum : 2,00 m afin de limiter les risques de déséquilibre, mais de laisser libre cours à la décoration.

Ses sièges :

- ◆ Pilote et copilote (si présent) doivent être assis au plus près du châssis.
- ◆ Pour la protection des jambes, la caisse à savon est équipée d'un plancher fermé.

Ses roues :

C'est un des éléments les plus importants de la construction.
Elles devront être de bonne qualité, de préférence gonflables.
Des roues de grande taille et fines sont conseillées...

Sécurité avant tout :

Les matériaux utilisés ne devront pas présenter de danger pour l'équipage ni pour le public. (Mousse, carton.... pour la décoration).

Remorquage :

- ◆ Chaque véhicule sera équipé d'anneaux de remorquage avant et arrière.
- ◆ Il s'agira d'anneaux de 2,5 cm de diamètre intérieur. Ces anneaux sont soudés ou boulonnés.
- ◆ Une corde solide d'une longueur de 2,00 m équipée d'un mousqueton à chaque extrémité accompagnera le véhicule. Elle servira à la remontée en procession tractée vers le point de départ.



Comité des Fêtes de Marigny les Usages

Règlement technique » Descente de caisses à savon

Article 4 : L'ÉQUIPAGE

- ◆ Il se composera de 4 personnes **MAXIMUM** (pilotes, copilotes, mécaniciens / pousseurs) **dont 1 adulte**.
- ◆ L'âge minimum est de 13 ans.
- ◆ 8 ans en copilote sur biplace (autorisation parentale signée obligatoire).
- ◆ Les mineurs sont placés sous la responsabilité du ou des adultes qui les accompagnent dans l'équipage.

Équipements :

- ◆ Casque **OBLIGATOIRE** : casque de moto recommandé, de ski, de roller ou de VTT tolérés.
- ◆ Gants fermés **OBLIGATOIRES** : genre gants de moto ou de ski.
- ◆ Haut à manches longues **OBLIGATOIRE**.
- ◆ Chaussures fermées et attachées **OBLIGATOIRES**.

ATTENTION : les équipements de sécurité seront portés par l'équipage pendant la descente.

- ◆ Les publicités sont autorisées sur les caisses à savon.
- ◆ Les signes religieux, politiques ou à caractère raciste, d'alcool et de tabac sont interdits.
- ◆ Les caisses à savon portent un nom.
- ◆ Un déguisement amènera un côté ludique à la manifestation et permettra de gagner des points pour le classement.

Article 5 : LA DESCENTE

- ◆ Les participants s'élancent uniquement avec l'accord des organisateurs, un par un, sur une piste d'environ 650 mètres.
- ◆ La première descente sera une descente d'essai.
- ◆ Une poussée par l'équipage sera effectuée sur la rampe de départ. La C.A.S. pourra être ensuite relancée durant la descente par le même équipage.
- ◆ La descente se déroulera en 3 manches.



Comité des Fêtes de Marigny les Usages

Règlement technique »Descente de caisses à savon

LA DESCENTE (Suite)

- ◆ La C.A.S.devra franchir tous les obstacles présents sur le circuit afin de ne pas perdre de points au classement
- ◆ Les résultats des manches seront additionnés pour le classement de la « Meilleure descente ».
- ◆ L'équipage décidera si la caisse à savon le permet techniquement et si les effectifs le permettent de faire la ou les descentes en SOLO ou DUO.
- ◆ Un classement sera établi en fonction du vote du jury sur l'esthétique, l'originalité et la mise en scène avant le départ et pendant chaque descente.
- ◆ Si vous souhaitez un support musical spécial pour votre descente, merci de bien vouloir nous le fournir à l'inscription afin de réaliser notre montage audio.

Article 6 : PRIX DÉCERNÉS :

- ◆ Originalité du véhicule et décoration
- ◆ Meilleur déguisement, mise en scène et ambiance.
- ◆ Meilleure Descente

Article 7 : ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ CIVILE

Durant toute la durée de la manifestation, le pilote ou la personne civilement responsable de celui-ci sera responsable de :

- ◆ Tout dommage causé à un tiers par lui même ou quelque membre de son équipe, et résultant de sa participation à cette activité.
- ◆ Tout dommage causé à son véhicule ou à un membre de son équipe (pilote, équipier, accompagnateur pour les mineurs).La décision de participer et du respect des règles élémentaires de sécurité et de prudence.
- ◆ L'organisation ne peut être tenue responsable de tout dommage tant corporel que matériel subi par les participants et le public pendant la manifestation.

Tenant compte des points précédents, les participants prendront soin de vérifier s'ils disposent des couvertures d'assurance nécessaires et au besoin souscriront les contrats adéquats.



Comité des Fêtes de Marigny les Usages

Règlement technique » Descente de caisses à savon

BULLETIN D'INSCRIPTION

La manifestation se déroulera le dimanche 22 juin 2025 à partir de 8h30 (vérifications techniques des caisses à savon).

Pour valider votre inscription, vous devez retourner ce dossier entier paraphé, signé et daté (7 pages) à « Comité des fêtes » Comité des fêtes, 140 rue de Lugère 45760 Marigny les Usages ou par internet à « cdfmarignylesusages@orange.fr »

NOM de la Caisse à savon :

Participant 1 :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tel :

E mail :@.....

Participant 2 :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tel :

E mail :@.....

Participant 3 :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tel :

E mail :@.....

Participant 4 :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tel :

E mail :@.....

INSCRIPTION à REMETTRE AU PLUS TARD le 20 MAI 2025



Comité des Fêtes de Marigny les Usages

Règlement technique » Descente de caisses à savon

PARTICIPANTS MINEURS

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Une autorisation par enfant

Je soussigné (e)

Nom :

Prénom :

Père ou mère de :

Faisant partie de l'équipage de la caisse à savon nommée :

Adresse :

.....

Téléphone :

E mail :

Autorise mon enfant.....à participer à la course de caisses à savon organisée par le comité des fêtes de Marigny les Usages le dimanche 22 juin 2025.

Mon enfant sera sous l'entière responsabilité de l'adulte responsable de l'équipe.

Fait à :

Le :

Signature